



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DOSSIER DE PRESSE



Samedi 20 Juin 2009

*** 8h30 – 12h30 : travail en ateliers (sur inscriptions)**

École de formation professionnelle maritime et aquacole de Trinité

*** 14h30 – 17h30 : réunion publique**

Maison de la Culture de Trinité

CONTACT PRESSE

Service communication DIREN

NathalieNÉRÉE

GSM : 06.96.28.80.38

nathalie.neree@developpement-durable.gouv.fr



Sommaire

Jean-Louis BORLOO salue le travail réalisé par les 4 groupes du Grenelle de la Mer et lance la consultation nationale	page 3
Rappel des missions et des thèmes abordés par les groupes de travail	page 4
Lancement de la consultation nationale	page 5
La consultation en régions – du 11 au 24 juin 2009	page 6
La consultation en Martinique du 20 juin 2009	page 7
Le programme détaillé de la journée	page 8
La consultation Internet : un clic pour la mer ! du 10 au 24 juin 2009	page 10
La table ronde finale	page 11
ANNEXES	page 12
Liste des présidents et rapporteurs par groupe de travail	page 13
Plan d'accès à l'école de formation professionnelle maritime et aquacole de Trinité	page 14



Jean-Louis BORLOO salue le travail réalisé par les 4 groupes du Grenelle de la Mer et lance la consultation nationale

Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire en présence de **Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie et Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire** a reçu, mardi 9 juin 2009 à l'Hôtel de la Marine, les quatre groupes de travail du Grenelle de la Mer pour la restitution de leurs travaux.

La remise de ces rapports marque une étape importante dans l'avancement du Grenelle de la Mer. Depuis le 27 février dernier, les quatre groupes, réunissant autour d'une même table experts, représentants des syndicats, du patronat, de l'Etat et des associations et ONG de protection de l'environnement, ont travaillé sur l'élaboration de propositions pour traiter des grands enjeux liés à la mer et au littoral, à la préservation des milieux et à l'exploitation durable de ses ressources. **Il s'agissait d'engager une grande concertation avec tous les acteurs du monde maritime, les premiers concernés, mais pas les seuls, par le devenir de leurs activités et le devenir même de la mer.**

Tous les rapports des groupes de travail sont en ligne sur le site www.legrenelle-mer.gouv.fr

Aujourd'hui débute la phase de consultation qui est la plus large possible.

Les propositions remises au ministre d'Etat ouvrent une nouvelle étape, celle de la consultation des Français. Poursuivant le processus démocratique du Grenelle qui repose sur une large consultation, 18 réunions régionales seront organisées par les préfets et les maires, à partir du 11 juin 2009, dans toute la France, dont 7 outre-mer. Il s'agira avant tout de recueillir les avis sur les propositions des 4 groupes de travail ainsi que sur les applications aux spécificités locales. Emergeront probablement de nouvelles propositions.

Parallèlement à cette phase de concertation – débat avec les acteurs régionaux -les Français pourront s'exprimer, du 10 au 24 juin, sur ces propositions et sur les thématiques, via des forums de discussion sur Internet sur www.legrenelle-mer.gouv.fr



Rappel des missions et des thèmes abordés par les groupes de travail

Les missions des 4 groupes de travail : à partir d'un état des lieux partagé, dresser une liste de propositions de nature à favoriser une grande politique de la mer et du littoral et inscrire les activités maritimes dans une perspective de développement durable. C'est sur ces propositions que les parties devront chercher les voies d'un accord lors de la table ronde finale. Il s'agira non seulement de recenser les mesures envisageables mais aussi de déterminer les difficultés de toutes natures posées par chaque mesure, afin d'éclairer les débats et la décision.

GROUPE DE TRAVAIL n°1

« Favoriser le développement harmonieux du littoral en améliorant l'interface terre-mer »

Le groupe a organisé 6 réunions entre le 9 avril et le 3 juin 2009.

GROUPE DE TRAVAIL n°2

« Promouvoir le développement d'activités maritimes compétitives et soutenables sur le plan environnemental »

Le groupe a organisé 7 réunions entre le 22 avril et le 4 juin 2009.

GROUPE DE TRAVAIL n°3

« Valoriser les métiers de la mer et œuvrer à l'attractivité des activités maritimes »

Le groupe a organisé 5 réunions entre le 6 avril et le 4 juin 2009.

GROUPE DE TRAVAIL n°4

« Instaurer une nouvelle gouvernance aux niveaux infra-national, national, européen et mondial »

Le groupe a organisé 7 réunions entre le 9 avril et le 5 juin 2009.

Il faut rappeler qu'entre le 24 et le 30 mai, deux délégations composées de 6 membres issus des 4 groupes de travail, emmenées par des présidents de ces groupes se sont rendues dans la zone Antilles-Guyane et dans l'Océan Indien (La Réunion, Mayotte, Terres australes et antarctiques françaises), pour y travailler sur les thématiques des quatre groupes de travail avec les acteurs locaux.



Lancement de la consultation nationale

La consultation nationale se déroulera à partir du 9 juin, en 3 temps :

- 1 – Une consultation en régions : tout le monde est appelé à participer du 11 au 24 juin 2009 dans 18 villes**
- 2 – Une consultation en ligne sur www.legrenelle-mer.gouv.fr : un clic pour la mer du 10 au 24 juin 2009**
- 3 – Les conseils nationaux concernés par les sujets abordés (Conseil national du littoral, Conseil supérieur de la marine marchande, Conseils nationaux des déchets, de l'eau, de l'air, etc...) seront saisis pour avis sur les rapports et propositions des 4 groupes de travail.**



La consultation en régions – du 11 au 24 juin 2009

Dans le cadre de la consultation nationale du grand public et des acteurs locaux, des réunions régionales se tiendront dans 18 villes qui ont choisi de s'investir dans ce débat.

L'objectif de cette consultation est d'organiser un débat de l'ensemble des acteurs : grand public, élus, acteurs économiques et sociaux, associations de protection de l'environnement, services de l'Etat. Il s'agit de recueillir les commentaires sur la mise en œuvre des propositions des 4 groupes de travail du Grenelle de la Mer ainsi que sur les applications aux spécificités locales.

Chaque réunion se déroulera en 2 temps :

◆◆◆ Les Ateliers

Sur invitation du préfet, ces ateliers seront composés, à l'instar des groupes nationaux, des acteurs locaux issus des cinq collèges : Etat, élus, acteurs économiques et sociaux, associations de protection de l'environnement.

Ces ateliers auront à se prononcer sur les propositions des 4 groupes de travail du Grenelle de la Mer, sur leur déclinaison régionale, et pourront émettre de nouvelles propositions.

◆◆◆ Les réunions plénières

Les réunions plénières sont ouvertes au public. Après une présentation des propositions nationales et de la synthèse régionale, le public sera invité à participer au débat.

- ouverture et introduction
- projection d'un film présentant les enjeux, l'historique, le processus et la phase d'élaboration du Grenelle de la Mer
- présentation des propositions nationales des 4 groupes de travail du Grenelle de la Mer
- présentation de la synthèse régionale, issue des groupes de travail en atelier
- lancement du débat
- conclusion

Les synthèses des réunions plénières seront disponibles sur le site
www.legrenelle-mer.gouv.fr

Des réunions publiques se tiendront aussi dans les DOM-TOM selon le calendrier ci-après :

REUNION	Mercredi 17 juin
POLYNESIE	Mercredi 17 juin
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	Jeudi 18 juin 200
MAYOTTE	Jeudi 18 juin & Vendredi 19 juin
GUYANE	Vendredi 19 juin
GUADELOUPE	Vendredi 19 juin
MARTINIQUE	Samedi 20 juin 2009



La consultation en Martinique du samedi 20 juin 2009

En Martinique, l'objectif de la réunion régionale sera de recueillir l'avis des acteurs du monde maritime martiniquais ainsi que de celui du grand public sur les propositions issues des 4 quatre groupes de travail nationaux. Il est d'autre part d'intégrer des propositions supplémentaires qui seraient émises localement en vue de répondre à des enjeux régionaux spécifiques.

La réunion régionale s'organisera en 2 parties :

8H30 – 12H30

Réunions dans le cadre d'ateliers des quatre groupes de travail à **l'école de formation professionnelle maritime et aquacole de La Trinité**, des acteurs de la vie politique, économique, sociale et associative pour débattre des propositions des 4 groupes de travail. Ces ateliers devront émettre un avis sur les propositions émises par les groupes de travail nationaux du Grenelle de la mer.

14H30 – 17H30

Réunion publique à la Maison de la Culture de La Trinité (située à côté de la mairie) au cours de laquelle une synthèse des avis émis par chaque atelier sera présentée. Un débat avec la salle s'ensuivra sur l'ensemble des propositions et avis émis.



Le programme détaillé de la journée

Matin : travail en ateliers à l'école de formation professionnelle maritime et aquacole de La Trinité (EFPMA)

- 8h00 : accueil-émargement par ateliers -café-
- 9 h00 : présentation à l'ensemble des ateliers par le DIREN de la démarche du Grenelle de la Mer
- 9 h15 : présentation par le DRAM de la composition des ateliers régionaux de Martinique
- 9h30 : travail en ateliers
- 12h30 : fin du travail des ateliers
- 12h30 – 14h00 : déjeuner à l'EFPMA

Après-midi : Réunion Publique à la Maison de la Culture de La Trinité

- 14h00 – 14h 30 : accueil
- 14h45 : Allocutions d'ouverture

Monsieur Louis-Joseph MANSCOUR député-maire de La Trinité

Monsieur Ange MANCINI préfet de la région Martinique

- 15h00 : Projection du film sur les enjeux et le processus du Grenelle de la Mer
- 15h15 : Introduction par le DRAM pour une présentation de la composition des ateliers régionaux de Martinique- Présentation de chaque président et rapporteur – Présentation du grand témoin national Olivier MORNET, rapporteur du GT2.
- 15h30 : Restitution par les rapporteurs des travaux des ateliers régionaux – ouverture du débat public
Modératrice : Cécile EVERARD (France Antilles)
- 17h30 : fin du débat public et synthèse par le DIREN sur les suites du processus



Les 4 groupes de travail sont les suivants :

GROUPE 1 : La délicate rencontre entre la terre et la mer

Objectif : Favoriser le développement harmonieux du littoral en améliorant l'interface terre-mer

Les enjeux

- ☒ renforcer la connaissance et la surveillance des écosystèmes du littoral et de la mer
- ☒ identifier des pistes pour préserver la qualité des milieux marins et littoraux
- ☒ assurer une meilleure intégration de la dimension marine dans les politiques territoriales du littoral ;
- ☒ imaginer un aménagement durable du littoral prenant en compte ses différentes fonctions (logement, activités économiques traditionnelles et nouvelles, espaces naturels, maîtrise du foncier, transports).
- ☒ appréhender les risques naturels et technologiques en lien avec les conséquences des changements climatiques
- ☒ assurer le développement d'une économie durable dans les zones littorales, source d'emplois permanents.

GROUPE 2 : Entre menaces et potentiels : une mer fragile et promesse d'avenirs

Objectif : Promouvoir le développement d'activités maritimes compétitives et soutenables sur le plan environnemental

Les enjeux

- ☒ améliorer la connaissance de la mer et de son potentiel, mesurer la dégradation de l'environnement marin
- ☒ favoriser et valoriser la recherche et l'innovation marine et maritime
- ☒ préserver et valoriser les potentialités de la mer en particulier l'énergie des mers, les ressources minières et biologiques
- ☒ proposer des solutions pour enrayer la dégradation des habitats marins et la perte de la biodiversité marine
- ☒ mieux assurer la cohabitation entre les activités de pêche maritime et les objectifs de protection de la biodiversité et des habitats, et promouvoir le développement d'une pêche durable et responsable
- ☒ faire en sorte que la mer se transforme en réel atout pour le développement de l'Outre-mer.

GROUPE 3 : Partager la passion de la mer

Objectif : Valoriser les métiers de la mer et oeuvrer à l'attractivité des activités maritimes

Les enjeux

- ☒ sensibiliser les Français à l'environnement marin, à l'importance de la mer et à ses valeurs
- ☒ sensibiliser les Français à la richesse du patrimoine maritime qu'il soit naturel, culturel, scientifique, industriel, paysager...
- ☒ attirer les jeunes vers les métiers de la recherche et de l'innovation maritime
- ☒ assurer l'attractivité des métiers liés à la mer, ceux, traditionnels comme ceux de l'avenir afin d'assurer la transmission des savoir-faire et des entreprises tout en prenant en compte et en anticipant les adaptations en cours
- ☒ offrir des formations professionnelles adaptées à l'évolution des métiers de la mer
- ☒ inciter l'ensemble des acteurs de l'économie maritime à participer à l'attractivité de la mer et du littoral
- ☒ offrir à tous les marins, les travailleurs, les touristes, les usagers de la mer, un niveau de sécurité et de sûreté optimal.

GROUPE 4 : Planète mer : inventer de nouvelles régulations

Objectif : Améliorer la gouvernance relative à la mer, à tout niveau (infra-national, national, européen et mondial)

Les enjeux

- ☒ les évolutions à apporter à la gouvernance mondiale et européenne des mers et des océans
- ☒ les dispositifs à prendre pour améliorer l'action et l'influence de la France dans le sens d'une gestion raisonnable et pacifiée des ressources marines et d'une protection des écosystèmes, des habitats et espèces marines
- ☒ l'articulation aux plans national et infranationaux du rôle des différents acteurs sur les modalités de leur coopération
- ☒ la place et le rôle de toutes les parties prenantes dans l'élaboration des décisions et des politiques s'appliquant en mer et sur le littoral (sectorielles et territoriales).

Le mandat du groupe exclut la gouvernance interne des acteurs (Union européenne, Etat... ; qu'il s'agisse de l'organisation de ses autorités ou services ou des modalités de ses décisions).



La consultation Internet : un clic pour la mer ! du 10 au 24 juin 2009

Afin de permettre au public le plus large possible d'accéder à l'information et de participer aux débats, une consultation sur Internet se déroulera du 10 au 24 juin 2009.

Les objectifs :

- Expliquer les thématiques, les grands enjeux en discussion ;
- Comprendre le processus, la mécanique, le fonctionnement des groupes de travail et le processus de décision (la liste des membres de groupes, le calendrier...) ;
- Suivre « *en direct* » les travaux des groupes de travail, grâce au « *feuilleton* » vidéo ;
- Recueillir à chaud les avis des membres du groupe ;
- Suivre les coulisses des groupes ;
- Consulter les rapports, les propositions d'actions issues des groupes de travail ainsi que les nombreux documents.

Vous aussi participez ! Sur Internet, chacun peut prendre la parole.

- Plusieurs salles de discussion par grandes thématiques ;
- L'internaute peut se positionner et commenter les propositions des groupes ;
- Il peut lui aussi apporter une nouvelle contribution et dialoguer ;
- Chaque jour, aura lieu un mini-sondage.



La table ronde finale

Une période de quelques jours après la phase de consultation du public sera nécessaire pour établir les synthèses de la consultation Internet et des réunions régionales. Cela permettra également aux parties prenantes d'en prendre connaissance en amont de la table ronde finale. Celle-ci se tiendra début juillet. Elle débouchera sur une série d'engagements précis, quantifiés et partagés.

Les mesures qui seront mises en avant doivent répondre à 2 impératifs :

- **l'efficacité**, car les engagements précis qui seront pris doivent permettre à la France de définir à terme, une stratégie nationale de la mer et du littoral qui s'inscrive clairement dans une perspective de développement durable ;

- **la lisibilité**, car ces engagements doivent être compris de tous les Français. Il s'agira tant d'engagements à moyen et long termes, dont les effets se feront sentir progressivement, que de mesures immédiates *ou* d'applications et d'effets très rapides.



ANNEXES

Liste des présidents et rapporteurs par groupe de travail

Plan d'accès à l'école de formation professionnelle maritime et aquacole de Trinité



Liste des présidents et rapporteurs par groupe de travail

GROUPES 1 : LA DÉLICATE RENCONTRE ENTRE LA TERRE ET LA MER

Président : M.Christian VERNEUIL

Qualité : Vice-président CCNM

Rapporteur : Madame Aude BRADOR

Qualité : Chargée de mission CAESM

GROUPES 2 : ENTRE MENACES ET POTENTIELS, UNE MER FRAGILE PROMESSE D'AVENIR

Président : M.Roger LISE

Qualité : ancien sénateur

Rapporteur : M.Alain LINISE

Qualité : Expert maritime

GROUPES 3 : PARTAGER LA PASSION DE LA MER

Président : M.Michel JOSEPH-MATHURIN

Qualité : Président de la station de pilotage de Martinique

Rapporteur : M.Jean-Claude ALARIC

Qualité : Directeur de l'EFMA

GROUPES 4 : PLANÈTE MER : INVENTER DE NOUVELLES RÉGULATIONS

Président : M.Emmanuel JOS

Qualité : Professeur de droit

Rapporteur : M.Daniel CHOMET

Qualité : Secrétaire adjoint chargé des questions environnementales pour le député-maire de FDF



Plan d'accès à l'école de formation de pêche maritime et aquacole de Trinité

Modalités d'accès École de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole de Trinité



Itinéraire à suivre : Fort-de-France – Trinité - Tartane

- Prendre la direction de **Tartane**
- 1^{er} repère à droite **Centre EDF**
- 2^{ème} repère à gauche **Centre AFPA**
- Toujours tout droit, jusqu'au giratoire et prendre la direction de la **cité Scolaire Frantz Fanon**, ensuite suivre le balisage « **GRENELLE DE LA MER** » jusqu'à l'École de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole de Trinité.

Bonne route

le Grenelle
de la Mer

le Grenelle
de la Mer